

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	15X	20X	24X	28X	32X

LA

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Apostolat de la prière, 642. — Litanies du Sacré-Cœur de Jésus, 642. — Du lumineux liturgique, 643. — Mr Edouard Rod, 646. — La formation des clercs, 647. — Une relique précieuse, 647. — Un châtiment barbare, 648. — L'immigration au Canada en 1898, 648. — Fonds des terrains scolaires du Manitoba, 648. — Solution d'un conflit entre les Frères des Ecoles Chrétiennes des Etats-Unis, 649. — L'accord des catholiques, 649. — L'alcoolisme et l'aliénation mentale, 649. — Ministre protestant et non moine, 650. — Cadran généalogique, 650. — Promenade en Alaska, 650. — Petite histoire de l'Eglise, 654. — Calendrier, 656. — Memento hebdomadaire, 656.



Cœur de Jésus, donnez-moi pour partage,
De vous aimer toujours et toujours davantage.

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT LE MOIS DE JUIN

Divin Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que l'Apostolat de la Prière procure de plus en plus la gloire de Dieu, l'amour du Sacré-Cœur et le salut des âmes.

Résolution apostolique: Bien comprendre, pratiquer fidèlement, répandre activement l'Apostolat de la Prière.

Litanies du Sacré-Cœur de Jésus

Nous offrons à nos lecteurs la traduction des nouvelles litanies qui ont paru le mois dernier dans le texte latin :

Seigneur, ayez pitié de nous.
 Jésus-Christ, ayez pitié de nous.
 Seigneur, ayez pitié de nous.
 Jésus-Christ, écoutez-nous.
 Jésus-Christ, exaucez-nous.

Dieu le Père qui êtes aux cieux, ayez pitié de nous.
 Dieu le Fils, Rédempteur du monde, ayez pitié de nous.
 Esprit-Saint qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
 Trinité Sainte qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.
 Cœur de Jésus, le Fils du Père éternel,
 Cœur de Jésus, formé par le Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie,
 Cœur de Jésus, substantiellement uni au Verbe de Dieu,
 Cœur de Jésus, d'une Majesté infinie,
 Cœur de Jésus, Temple saint de Dieu,
 Cœur de Jésus, Tabernacle du Très-Haut,
 Cœur de Jésus, Maison de Dieu et porte du Ciel,
 Cœur de Jésus, fournaise ardente de charité,
 Cœur de Jésus, réceptacle de la justice et de l'amour,
 Cœur de Jésus, plein de bonté et d'amour,
 Cœur de Jésus, abîme de toutes les vertus,
 Cœur de Jésus, digne de toute louange,
 Cœur de Jésus, roi et centre de tous les cœurs,
 Cœur de Jésus, en qui sont tous les trésors de la sagesse et de la science,
 Cœur de Jésus, en qui habite toute la plénitude de la divinité,
 Cœur de Jésus, en qui Dieu le Père s'est complu,
 Cœur de Jésus, de la plénitude duquel nous avons tous reçu,
 Cœur de Jésus, le désir des collines éternelles,

Ayez pitié de nous.

Cœur de Jésus, patient et très miséricordieux,
 Cœur de Jésus, riche pour tous ceux qui vous invoquent,
 Cœur de Jésus, source de vie et de sainteté,
 Cœur de Jésus, propitiation pour nos péchés,
 Cœur de Jésus, saturé d'opprobres,
 Cœur de Jésus, broyé pour nos crimes,
 Cœur de Jésus, obéissant jusqu'à la mort,
 Cœur de Jésus, percé par la lance,
 Cœur de Jésus, source de toute consolation,
 Cœur de Jésus, notre vie et notre résurrection,
 Cœur de Jésus, notre paix et notre réconciliation,
 Cœur de Jésus, victime des pécheurs,
 Cœur de Jésus, salut de ceux qui espèrent en vous,
 Cœur de Jésus, espérance de ceux qui meurent en vous,
 Cœur de Jésus, délices de tous les Saints.
 Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.
 Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.
 Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.
 v. Jésus, doux et humble de Cœur.
 R. Rendez nos cœurs semblables au vôtre.

Ayez pitié de nous.

ORAISON

Dieu tout-puissant et éternel, regardez le Cœur de votre Fils bien-aimé et les louanges et les satisfactions qu'il vous offre au nom des pécheurs. Apaisé par ces divins hommages, pardonnez à ceux qui implorent votre miséricorde au nom du même Jésus-Christ votre Fils qui vit et règne avec vous dans l'unité du Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Notre Très-Saint Père le Pape Léon XIII, par un décret du 2 avril 1899, a daigné étendre à tout l'univers le privilège de réciter ou de chanter soit privément soit en public, les Litanies du Sacré-Cœur de Jésus, déjà approuvées et enrichies de trois cents jours d'indulgences.

Du luminaire liturgique

Les lumières employées dans les fonctions liturgiques ne sont pas destinées principalement à éclairer le clergé et les fidèles, puisque la plupart de ces fonctions ont lieu en plein jour ; elles ont surtout une signification spirituelle, en nous faisant penser à la lumière de la foi et aux flammes de la charité.

C'est pourquoi l'Eglise a déterminé la matière de ce luminaire sacré, choisissant à cet effet des substances parfaitement pures et pleines de sens mystérieux, savoir la *cire d'abeilles* et l'*huile d'olives*.

I

La cire préparée par les abeilles avec ce qu'il y a de plus exquis dans le suc des fleurs est un emblème frappant de la chair vir-

ginale de Notre-Seigneur ; et la lumière vive et claire du cierge représente la Divinité. C'est pourquoi il est défendu, sous peine de péché, d'employer pour des fins liturgiques certaines espèces de cire végétale qu'on recueille dans quelques pays, et surtout la stéarine, le blanc de baleine et autres graisses animales, qui même quand elles ont été raffinées par l'industrie, symbolisent les instincts grossiers et terrestres (1).

On a demandé il y a quelques années, à la Sacrée Congrégation des Rites, s'il est permis de mêler à la cire liturgique quelque autre substance, et la réponse a été différée (2) ; cette pratique peut donc être conservée là où elle existe sous les yeux des évêques, pourvu que la matière étrangère ne soit pas trop considérable, et qu'elle ne cause pas une fumée épaisse, une odeur désagréable, ou d'autres inconvénients.

La cire est obligatoire pour toutes les lumières placées soit sur la table et les gradins de l'autel, soit au-dessus de l'autel lui-même ; comme aussi pour les cierges de la Purification, pour ceux qui entourent le cercueil ou le catafalque, pour le cierge pascal, pour les lumières qu'on allume au jour et à l'anniversaire de la dédicace devant les douze croix d'une église consacrée, pour le cierge de l'élévation, les flambeaux des acolytes, des portetorches etc. (3).

La couleur jaune est celle de la cire à son état naturel, laquelle est appelée *cira communis*, *cire commune*, par les livres liturgiques. La cire jaune est employée aux offices de Ténèbres et aux fonctions du matin le Vendredi Saint ; il est convenable aussi de s'en servir aux messes de *Requiem*, à l'office des morts, et aux enterrements, à moins que des raisons graves ne demandent que les cierges distribués aux membres du clergé et à ceux qui entourent le cercueil soient en cire blanche

II

L'huile liturgique, c'est l'huile d'olives, dont saint Bernard explique admirablement le symbolisme dans un sermon qui se lit au second nocturne de la fête du Saint-Nom de Jésus : l'huile alimente les lampes, adoucit les douleurs et assaisonne la nourriture ; elle représente donc la grâce du Saint-Esprit, par

(1) On cite deux ou trois dispenses temporaires, accordées, par exemple, aux missionnaires de l'Océanie il y a cinquante ans, et à ceux du Nord-Ouest de l'Amérique, mais uniquement pour cause de véritable impossibilité.

(2) *Ephemer. Liturg.* ; vol. 9, 895 ; p. 695.

(3) Si l'on se sert de souches (ce qui est toléré), la bougie doit être en cire.

laquelle nos âmes reçoivent la lumière, la guérison de leurs infirmités et le goût des choses célestes.

Une loi qu'on ne peut négliger notablement sans faute grave (1) exige que devant le Tabernacle où réside la Sainte Eucharistie une lampe au moins brûle nuit et jour. D'après un décret approuvé par Pie IX le 9 juillet 1864, et cité en entier par Gury, tom. 2, No 311, généralement on doit se servir d'huile d'olives, *generatim utendum esse oleis olivarum*. Le Saint-Siège confie à la prudence des évêques le pouvoir de dispenser de cette loi, en cas de nécessité, et de permettre qu'on emploie quelque autre espèce d'huiles végétales, et même à leur défaut l'huile minérale, *ubi vero haberi nequeat, remittendum prudentiæ Episcoporum ut lampades nutriantur ex aliis oleis, quantum fieri possit, vegetalibus*.

—La lampe du Saint-Sacrement ne peut être remplacée par un cierge, sauf le cas d'un incident imprévu, et pendant que l'on remplit ou qu'on nettoie la lampe.

III

Le Saint-Siège a publié en 1895 (2) le décret suivant :

.....Sacrorum Rituum
Congregationi propositum fuit
dubium : *Utrum lux electrica
adhiberi possit in ecclesiis ?* —
Emissentissimi Patres tuendis
Ritibus præpositi . . . rescriben-
dum censuerunt : *Ad cultum,
negative. — Ad depellendas au-
tem ten ebras, ecclesiasque splen-
didius illuminandas, affir-
mative ; caute tamen ne modus
speciem præse ferat theatralem.*
Atque ita rescripserunt, et ser-
vari mandarunt. *Die 4 junii*
1895.

.....Le doute suivant a
été soumis à la S. Congrégation
des Rites : *La lumière électri-
que peut-elle être employée
dans les églises ?* Et les cardi-
naux chargés de veiller à la
conservation des rites sacrés . .
ont jugé qu'il fallait répondre :
*Pour le culte, non. — Pour dis-
siper les ténèbres et rendre
l'éclairage des églises plus bril-
lant, oui, pourvu, qu'on évite
tout mode qui présente une
apparence théâtrale.* Et il don-
ne cette réponse, et commande
qu'on s'y conforme. *Le 4 juin*
1895.

Conséquemment : 1° la lumière électrique est permise dans le but de fournir aux fidèles dans la nef et au clergé dans le

(1) *e. Lig., lib. 6, No 248. = Gury, t. 2, Fo 310, quer. 30.*

(2) *Ephemér. Liturg. ; vol. 9, 1895, p. 450 ; — ibid. p. 606-615 ; — vol. 12, 1898, p. 103.*

chœur une lumière plus vive, et non pas de remplacer ni même d'augmenter le luminaire du culte divin ; — 2° les lampes et leurs appareils doivent donc être placés à une distance convenable des autels sur lesquels on offre le Saint-Sacrifice, et des saintes images devant lesquelles brûlent des cierges et des lampes ordinaires ; — 3° il faut exclure certains appareils de forme mondaine, et certaines projections intermittentes de lumière, qui conviennent à une salle de spectacle plutôt qu'à une maison de prière.

Les décisions données officiellement concernant la lumière électrique s'appliquent également au gaz et aux autres substances analogues, pourvu que le danger d'explosion soit soigneusement prévenu.

L'article ci-dessus a été écrit, sur la demande de Mgr l'Archevêque, par le très regretté M. Rouxel. Ce sont là sans doute les dernières lignes tracées par la main pieuse et sûre de notre savant collaborateur. Nous saisissons avec empressement cette occasion de demander à tous nos lecteurs de bien vouloir prier pour le repos de son âme (1).

M. Edouard Rod

“ M. Edouard Rod, le romancier bien connu, donne en ce moment des conférences à Montréal, sous le patronage de l'Université McGill. M. Rod est un protestant Gènevois.

“ Nous avons entendu sa première conférence, à laquelle assistait Mgr l'Archevêque de Montréal, et nous avouons qu'il ne nous a pas enthousiasmé. Loin de là ! S'il faut en croire les rapports des journaux, M. Rod n'a pas été, dans ses autres conférences, plus intéressant. Il n'est ni orateur, ni conférencier. C'est à peine s'il lit bien. La monotonie du ton empêche souvent de saisir les qualités, vraiment réelles, de son style.

“ M. Rod a émis des idées pour le moins contestables, des théories contradictoires. Entr'autres, il a prétendu qu'il faut bien que les romanciers s'en tiennent aux scènes d'amour libre d'amour malhonnête, attendu que l'amour honnête n'a pas d'histoire. Voilà une singulière prétention ! voilà une excuse qui a le malheur de n'excuser ni M. Rod, ni tous les chevaliers du roman sensationnel, du roman de passion ! (2)

(1) *Semaine Religieuse*, de Montréal.

(2) *Le Rosaire*.

La formation des clercs

Dans une lettre-circulaire à son clergé, Sa Grandeur Monseigneur de Saint-Hyacinthe annonce que " dorénavant tous les nouveaux ecclésiastiques de son diocèse seront dirigés vers le Grand Séminaire, où ils seront tout entiers à l'étude et la prière pendant au moins trois ans. "

Une relique précieuse

Les Ursulines de Québec possèdent une relique de grand prix : c'est un morceau assez considérable d'une épine de la Sainte Couronne.

Cette relique a été donnée au Monastère par un M. Desjardins, vicaire général de l'Archevêque de Paris. Voici un extrait de la lettre qui accompagnait cet envoi :

PARIS, 28 MAI 1899.

A la Rvde Mère Supérieure des Ursulines de Québec,

Je vous envoie un morceau assez considérable d'une épine de la Sainte Couronne, relique précieuse, achetée chèrement par saint Louis, apportée par lui au milieu de la ville de Paris, conservée dans la sainte Chapelle, qu'il fit bâtir exprès pour y déposer cette Couronne ensanglantée des blessures de notre Divin Sauveur. Ce monument d'un prix inestimable, après avoir subi plusieurs transports et plus d'une sorte d'outrages pendant la révolution, a cependant été remis en entier à l'Eglise Métropolitaine de Paris, où on l'expose à certains jours à la piété des fidèles. Le fragment que je vous envoie en a été extrait pendant la vacance du Siègne de Paris. Moi-même j'ai fait faire le reliquaire, qui " devait être fixé sur une croix d'ébène. Vous pouvez l'attacher " ainsi ou autrement. Je vous envoie les goupilles à écrous qui l'attachaient. Quant à l'authentique, je l'ai égaré : mais le " cachet répond de la relique, et c'est sous mes yeux qu'elle a " été extraite d'une épine, séparée elle-même bien sûrement de " la Sainte Couronne. Ainsi toute confiance doit y être ajoutée.

" Je ne crois pas qu'il se trouve aisément dans toute l'Amérique une relique semblable. Je vous la donne de grand cœur, " et à votre chère communauté, à condition qu'il y aura dans " toutes les communions et prières une petite intention pour

“ moi. Vous demanderez pour votre vieil ami la grâce d'une mort précieuse devant le Seigneur.

“ Je salue toutes vos Mères et Sœurs bien-aimées.

“ Adieu, très-chère Mère, et ancienne fille. Comptez sur mon respectueux attachement et sur mes mauvaises prières.”

PH. DESJARDINS.

Un châtimeut barbare

A propos des désertions que l'on constate depuis quelque temps parmi les soldats et matelots anglais stationnés à Halifax, un journal raconte qu'il n'y a rien de plus barbare que la punition infligée à ces déserteurs.

“ Le délinquant est placé dans une cage en fer dans la cale du navire. Il est assis et n'a pas d'espace pour se relever. Il porte en outre des chaînes aux pieds et aux mains.

“ On lui donne à manger juste ce qu'il faut pour l'empêcher de mourir, et on le sert à travers les barreaux de sa cage, comme une bête.”

Ces pauvres malheureux doivent envier le sort des protégés de la Société protectrice des animaux, fondée par les Anglais.

L'immigration au Canada en 1898

Anglais.....	9,475
Irlandais.....	738
Ecoisais.....	1,400
Allemands.....	563
Scandinaves.....	724
Français et Belges.....	545
Galiciens.....	5,509
Divers.....	3,832
	22,781
Des Etats-Unis.....	9,119
Total.....	31,702

Fonds des terrains scolaires du Manitoba

Le revenu net de ces terrains, pour 1898, a été de \$49,544,27. L'intérêt de ce fonds a produit en 1898, la somme de \$13,992, qui a été payée au gouvernement de Manitoba. Le montant en caisse au 30 juin 1898, était de \$495,338.

C'est ce montant que M. Greenway a le toupet de demander au gouvernement fédéral.

Solution d'un conflit entre les Frères des Ecoles Chrétiennes des Etats-Unis

Nous avons fait connaître à nos lecteurs ce qui en est du conflit survenu entre les Frères des Ecoles Chrétiennes des Etats-Unis qui ont introduit l'enseignement classique dans leurs écoles, et la maison-mère établie en France. Mgr Byrne, qui est allé à Rome plaider la cause des Frères des Etats-Unis, a reçu de la Propagande la décision suivante, qui règle cette difficulté : 1° Les Frères des Ecoles Chrétiennes aux Etats-Unis n'ouvriront plus d'écoles avec cours classique. 2° Les écoles dans lesquelles on a donné un enseignement classique jusqu'à présent sont tolérées, du moins pour le moment.

L'accord des catholiques

“ Cette paternelle insistance du Saint Père sur l'accord qui devrait régner entre les catholiques, toutes les fois qu'ils ont à lutter contre un adversaire commun, est d'une application générale, et nous pourrions en faire largement notre profit, écrit la *Revue de Valleyfield*. ”

L'alcoolisme et l'aliénation mentale

Partout où le fléau de l'alcoolisme augmente, les cas de folie se multiplient dans la même proportion. Le chiffre des aliénés monte ou baisse parallèlement à la consommation alcoolique.

En France, la proportion des alcooliques, par rapport au nombre total des aliénés, est en moyenne de 29,34 pour 100 ; en Angleterre de 15 à 20 pour 100 ; en Prusse de 23 pour 100 ; dans certaines villes d'Allemagne de 47,4 pour 100 ; en Suisse de 12,54 pour 100.

Dans tout pays, le chiffre minimum des aliénés victimes de l'intempérance est de 15 à 20 pour cent.

La quantité d'alcool pur consommé en France est de 14 litres par tête ; en Belgique et en Allemagne de 10 $\frac{1}{2}$ litres. Puis marchent, par ordre de consommation d'alcool en boissons hygiéniques : l'Angleterre, la Suisse, l'Italie, la Hollande, les Etats-Unis, la Norvège et le Canada.

Ministre protestant et non moine

Il y a quelque temps, plusieurs journaux protestants des Etats-Unis ont fait un tapage infernal au sujet d'un suicide qui a eu lieu dans le Territoire d'Oklahoma. L'occasion leur semblait bonne, car ils étaient sous l'impression que le suicidé était un moine.

Or, ce prétendu moine était un ministre protestant de la Haute Eglise.

Cadran Généalogique

Le CADRAN GÉNÉALOGIQUE, que nous offrons tout spécialement aux familles, recevra, nous l'espérons, le bienveillant accueil du public.

Il consiste en une riche lithographie mesurant $23\frac{1}{4} \times 18\frac{1}{4}$ pouces et, avec marge, 26×21 pouces. — Prix, une piastre (\$1.00).

N'est-il pas vrai que nous oublions trop tôt ceux qui nous ont précédés dans la vie, ceux dont nous sommes les descendants et les héritiers ? Combien ignorent jusqu'aux noms mêmes de leurs grands-parents ! Combien de familles n'ont qu'une connaissance vague et imparfaite des relations de parenté qui les unissent à d'autres familles et ne peuvent s'en rendre compte parce qu'elles en ignorent l'origine !

S'adresser aux libraires, ou au

Père S. BRAULT, O. M. I.,

Juniorat du Sacré-Cœur,

Ottawa, Canada

Promenade dans l'Alaska

(Suite)

En Alaska, jusqu'à dernièrement du moins, les habitants connaissaient à peine l'usage et la valeur de la monnaie. Pour eux, tout se mesurait à la valeur de la fourrure. Ainsi la peau tannée du grand phoque vaut $2\frac{1}{4}$ dollars, une de renard 1 dollar, et celle de la loutre commune 25 cents.

Voici le tarif ordinaire du prix des marchandises que les Indiens se procurent dans les postes de commerce en échange de leurs fourrures : 1 verge de catoumade ou de calicot vaut une peau de loutre ; $\frac{1}{4}$ de livre de tabac vaut le même prix ; 2 barres

de plomb pour faire des balles, idem ; $\frac{1}{4}$ de livre de poudre, idem ; un foulard de coton, idem ; 1 boîte de 100 capsules, idem ; 5 tasses de farines, idem ; une paire de pantalons de toile vaut une peau de renard, une blouse, idem ; la chemise de coton, idem ; une hache vaut une peau de grand phoque ; un fusil en vaut 10. Quant aux épicerie, ils n'en connaissent point l'usage, et il est défendu de leur vendre du sucre pour les soustraire à la tentation de faire du whiskey.

Il va sans dire qu'ils ont été odieusement exploités quelquefois. Ainsi on cite le cas d'un ministre presbytérien qui se vantait d'avoir obtenu d'un Esquimeau des fourrures d'un grand prix en échange d'une aiguille.

Les missionnaires sont obligés eux aussi de payer le travail des Indiens en nature. D'ordinaire ce sont les étoffes, du tabac, du thé, de la poudre et du plomb, qui sert à ces transactions.

La religion de ces Indiens consiste dans des pratiques superstitieuses, auxquelles préside une sorte de devin, appelé charman. De là le nom de charmanisme donné à leur religion. Il est assez difficile de voir ces cérémonies païennes, car les Indiens les pratiquent en secret, comme s'ils avaient honte de les pratiquer en présence des blancs.

Le faible des Indiens est de se laisser dominer par leur imagination, aussi les charmans savent tirer bon parti de ce défaut. Par exemple, y a-t-il un malade dans le village, le charman assure que se servir d'une hache pour quelque usage que ce soit, serait causer la mort du malade. Alors on voit les Indiens veiller à ce que personne ne touche à une hache par mégarde.

Un jour, un missionnaire appelé au chevet d'un enfant malade, prit un pain dans son sac de provisions, et ouvrant son couteau, il se mit en frais de le couper en morceaux. A cette vue, tout le monde de pousser des cris de frayeur et de s'arracher les cheveux, en suppliant le missionnaire de ne pas continuer cette opération qui allait infailliblement tuer son petit malade. Le missionnaire n'en continua pas moins en les assurant que l'enfant n'en souffrirait pas. Il arriva comme il avait dit, quelques jours après le petit malade était sur pied.

Ce n'est là qu'un des points innombrables sur lesquels porte le respect superstitieux envers le charman, mais il suffit pour marquer le caractère principal de la religion des Indiens.

Le charman s'entend aussi très bien à exploiter la coutume

générale parmi ces tribus sauvages, de s'endormir le soir en écoutant les histoires les plus fantastiques, histoires qui rappellent celles des revenants et des loups-garous de nos campagnes. Des rêves terrifiants, en sont l'effet naturel. Le matin, on entend la voix d'un charman commencer un chant doux, pour tirer lentement du sommeil les Indiens qui l'entourent. Passant ainsi presque insensiblement de leurs rêves à la veille, ils prennent les fantômes de la nuit pour des réalités.

Les fêtes funèbres jouent encore un grand rôle parmi les pratiques du charmanisme. Il y a tous les cinq ans de ces grandes célébrations en l'honneur des morts. Elles durent cinq jours entiers, sont préparées de longue main, et attendues avec impatience par tous les habitants du village, et par les invités des villages voisins.

Ces invitations se font suivant les règles de l'étiquette la plus raffinée, par des délégués spéciaux porteurs d'un sachet rempli de petits bâtons. Ces bâtonnets correspondent au nombre des invités et indiquent à chacun d'eux la place d'honneur qu'il devra occuper. On peut donc dire que ces Indiens sont encore plus prévoyants que les blancs, qui font rarement des invitations sans faire en même temps des mécontents. Longtemps à l'avance on a amassé des présents qui doivent être distribués par les proches des défunts. Dans ces circonstances, les Indiens sont quelquefois prodigues. Ainsi on en a vu sacrifier en un seul jour des trésors péniblement amassés pendant plusieurs années.

Ces fêtes sont une preuve de la croyance de ces Indiens à l'immortalité de l'âme, et qui se montrent par là bien supérieurs à ces savants qui prétendent que tout finit au tombeau. Leur attachement pour leurs défunts est aussi de nature à faire rougir beaucoup de blancs dont la mémoire du cœur n'est pas aussi fidèle.

Chacun des jours de ces fêtes funèbres est signalé par une cérémonie particulière. Les chants et les danses, bien entendu, sont de tous les jours, comme aussi les repas copieux ; mais les présents varient. Un jour, ce sera des outres remplies d'huile de phoque ; chacun des invités apporte un récipient, pour avoir sa part d'huile. Un autre jour, ce sera le poisson sec que l'on distribue en quantités énormes. Un autre jour, ce sera le tour du poisson frais gelé, ou bien encore une espèce de plum-

pudding, composé de baies sauvages, de graisse de chevreuil, d'huile de phoque, de neige en guise de farine pour lui donner de la consistance. Le dernier jour est marqué par des offrandes de plus grand prix accompagnées d'invocations aux morts. Chacun de ceux qui ont des présents à offrir pour leurs défunts s'avance à tour de rôle au milieu de la casine et invoque son mort par les noms de frère, sœur, père, etc., — car il n'est pas permis de prononcer le nom d'un mort. — Alors on voit descendre du plafond par l'unique ouverture qui y est pratiquée une corde : on la tire [avec un religieux respect, et les présents les plus inattendus se succèdent provoquant les convoitises de tous les spectateurs. Chacun des donateurs s'excuse au commencement d'être pauvre, et de n'avoir rien que de misérable à donner : un sac en lambeaux est en effet le premier objet qui se présente, suivi de cadeaux de plus en plus riches.

Parmi les autres fêtes en usage chez les Indiens, l'une des plus caractéristiques est la fête préparatoire à la pêche du poisson. Dans certains villages, on suspend des vessies, en nombre déterminé au plafond de la casine, on les attache ensuite à un bâton ; on se rend en procession au fleuve, et un Indien, armé du bâton et des vessies, les enfonce dans l'eau par une ouverture pratiquée dans la glace, pour se mettre en communication avec les poissons, et les inviter à se laisser prendre dans les filets. D'autres fois, les Indiens, pour attirer le poisson, exposent sur les bords du fleuve des images de poisson en bois, énormes et monstrueuses il va sans dire, car il n'y a pas encore d'écoles de dessin en Alaska.

Pour prendre possession d'une maison neuve, il y a aussi certaines observances à suivre. On se réunit autour de la maison, dans le crépuscule du soir : et tout à coup l'on pousse des cris sauvages pour mettre en fuite les mauvais esprits. Tout le monde a ce jour-là la face noircie. Le lendemain, on se passe le visage au blanc avec taches de rouge et de bleu. Un autre jour, le charman étend sa natte en travers de la porte entre deux chandelles et s'y couche, puis on lui jette de l'eau à la face. C'est alors qu'on peut habiter la maison sans crainte.

(A suivre)

Petite histoire de l'Eglise

(Suite)

614-617. Saint Deusdedit ou Dieudonné, le premier pape dont on ait des bulles scellées en plomb, mérita d'être mis au nombre des saints, par son éminente piété, son zèle et ses aumônes.

617-625. Boniface V. Les annales ont conservé le souvenir de sa douceur, de son humilité et de son zèle.

626-638. Honorius I. Ce fut sous son pontificat que prit naissance l'hérésie des Monothélites. Le pape, surpris par le faux exposé des faits que lui fit Sergius, patriarche de Constantinople, trompé par des motifs apparents, et par les mensonges d'un Grec qui prétendait que Saint Sophrone était dans les mêmes sentiments de conciliation, adopta la ligne de conduite que suggérait Sergius, sans adopter sa doctrine, c'est-à-dire qu'il imposa le silence sur une ou deux volontés en Jésus-Christ. À la faveur de ce silence et sous le voile de quelques expressions mal interprétées, l'erreur parvint à se répandre en Orient. L'hésitation du pontife au début de cette querelle, qu'on lui faisait envisager comme une querelle de mots, a donné lieu au 6e Concile œcuménique et au pape Léon II, de censurer la conduite d'Honorius, parce qu'il n'avait pas éteint dans sa naissance la flamme de la doctrine hérétique, comme il le fallait. D'ailleurs, l'orthodoxie du pontife ne saurait être contestée ; comme chef de l'Eglise il ne prononça aucune définition, et comme docteur privé, il ne donna aucun enseignement répréhensible, puisqu'il se contentait d'éloigner l'idée fautive de deux volontés contraires en Notre-Seigneur.

640. Severin, pressé à main armée de signer l'Ecthèse d'Héraclius, refusa de le faire, fut pour cela dépouillé de ses biens et n'eut que le temps, avant de mourir, de lancer l'excommunication contre les Monothélites.

640-642. Jean IV, qui lui succéda, condamna à son tour le Monothélisme, il condamna aussi l'Ecthèse qui fut désavouée par Héraclius.

642-649. Théodore I. Le premier pape qu'on ait qualifié de souverain pontife, lutta lui aussi avec vigueur contre le Monothélisme.

649-655. Saint Martin I eut à lutter contre l'empereur Constantin, dont il condamna le Type ou nouveau foraulaire de l'hé-

résie Monothélite. Son enlèvement à Constantinople, suivi de son jugement par les officiers de l'empereur, de son exil et de sa mort dans la Chersonèse, lui permit de réparer solennellement par le martyre la faute échappée à l'un de ses prédécesseurs.

654-657. Saint Eugène. L'empereur, après avoir fait enlever Saint Martin, avait ordonné d'élire un nouveau pape. Les Romains éludèrent cet ordre tant qu'ils purent. Enfin dans la crainte que Constant ne mît sur le Saint-Siège un évêque monothélite, ils élurent Eugène, digne de ce choix en toutes manières. Saint Martin consentit à cette élection dès qu'il en apprit la nouvelle.

657-672. Saint Vitalien gouverna l'Eglise avec bonheur, envoya des missionnaires en Angleterre, résista avec fermeté aux prétentions schismatiques de l'Archevêque de Ravenne et réforma le chant ecclésiastique.

672-676. Saint Deusdedit II ou Dieudonné II. Les anciens auteurs exaltent sa charité pour les pauvres et sa libéralité envers les clers.

676-679. Donus ou Domnus I, parvint à faire cesser le schisme de Ravenne. L'Archevêque de cette ville se prétendait exempt de la juridiction du siège de Rome.

679-682. Saint Agathon. Sous son pontificat se tint le 6e concile œcum. contre les Monothélites.

682-683. Léon II approuva le 6e concile œcum. On fait un grand éloge de sa piété, de sa charité, de son éloquence, de son habileté dans les langues grecque et latine et dans la musique de l'Eglise.

684-685. Saint Benoît II, élu après une vacance de près d'un an, possédait toutes les vertus qui font les bons papes et les grands saints.

685-686. Jean V, ancien légat d'Agathon au 6e conc. était savant, courageux et plein de modération.

686-687. Conon, vieillard vénérable par ses cheveux blancs, sa simplicité, sa candeur qui le faisaient surnommer l'Angélique, fut élu pour succéder à Jean V, afin de concilier par cette élection le clergé et l'armée qui ne pouvaient s'entendre sur le choix du futur pontife. Conon fut promptement reconnu par tout le monde. Il donna à l'Irlandais Saint Rilien la mission d'évangéliser les infidèles.

687-701. Saint Sergius I fut élu pape après une double

élection qui n'eut pas d'effet, l'une en faveur de l'Archidiacre Pascal, et l'autre de l'Archiprêtre Théodore. Théodore se soumit de bon gré, Pascal ne le fit que malgré lui. L'an 692, Justinien II avait envoyé à Sergius les canons du Concile in Trullo. Ce pape, loin de les souscrire, comme l'empereur le désirait, ne daigna pas même en prendre lecture. Pour s'en venger, Justinien envoya le protospathaire Zacharie, avec ordre de s'emparer de la personne du pape et de l'emmener à Constantinople. Mais les soldats défendirent le pape et Zacharie dut recourir à la protection du pontife pour sauver sa vie. Sergius eut le bonheur d'éteindre, en 698, le schisme des évêques d'Italie qui durait depuis 150 ans.

(A suivre)

Calendrier

4	DIM.	b	¶ après Pent. Dim. dans l'oct. S. François <i>Caracciolo</i> , conf. Solennité de la fête-Dieu. <i>Kyr.</i> 2 ton. Procession dehors. II Vép., mêm. du suiv. et du dimanche seulement.
5	Lundi	r	S. Boniface, évêque et martyr.
6	Mardi	b	S. Norbert, évêque et confesseur.
7	Mercre.	b	De l'octave.
8	Jendi	b	Octave de la Fête-Dieu <i>dbl. maj.</i>
9	Vend.	b	Sacré-Cœur de Jesus, <i>dbl. 1^{re}.</i>
10	Samd.	fb	Ste Marguerite, Reine d'Ecosse, veuve.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Bienville, le 4 ; à Saint-Théophile, le 5 ; à Saint-Eugène, le 6 ; à Saint-Honoré, le 7 ; à Saint-Damase, le 9.